



Paris, mercredi 21 juillet 2021

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2021/04318**Modifiant l'avis n° FR/2021/04195**

Pris en application :

art. A 4241-26 du CT (mesures temporaires)

Décret n° 2012-1556 du 28/12/2012 (mesures temporaires)

Crue**Canal des Ardennes****Arrêt de navigation (réouverture partielle du canal des Ardennes) (tous les usagers - dans les deux sens)**

**- à partir du 17/07/2021 à 08:00**o **Canal des Ardennes**

entre les pk 39,164 (écluse n°27 de Rilly sur Aisne) et pk 33,347 (écluse n°9 de Biermes) - Toute la largeur de la voie

Commentaire :

Mesdames et messieurs les usagers de la voie d'eau sont informés de l'interruption de la navigation entre l'écluse n°27 de Rilly-Sur-Aisne et l'écluse n°9 de Biermes sur le Canal des Ardennes. La partie comprise entre l'écluse n°9 de Biermes et l'écluse n°13 d'Asfeld est réouverte à partir du jeudi 22 juillet 2021 à 8h.

Pour en savoir plus sur l'ensemble des conditions de navigation et sur l'état du réseau en direct, rendez-vous sur www.sif-seine.fr (uniquement sur PC).

Service(s) à contacter :

UTI Canaux de Picardie Champagne-Ardenne, 76, rue de Talleyrand, 51084 REIMS CEDEX

Tél : 03 26 79 72 33 - Fax : 03 26 79 72 44

Date limite d'affichage :

Prochain avis.

Chef du service de gestion de la voie d'eau

Signé

Cecile RAOUX